

Comment survivre à une première inscription au Festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec ☺

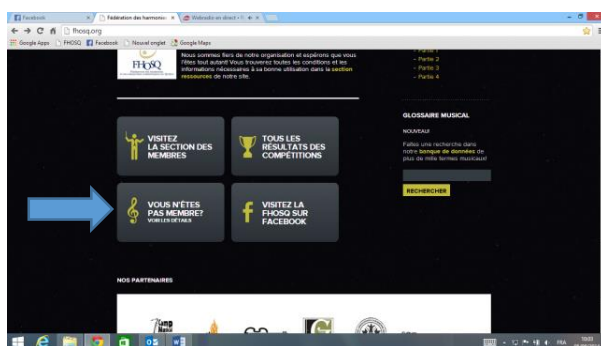
Cher enseignant, chère enseignante,

Vous avez choisi de participer au ***Festival des harmonies et des orchestres*** avec vos jeunes musiciens pour la première fois et nous en sommes très heureux. Il est bien évident que plusieurs étapes doivent être franchies avant d'arriver au jour J. Nous croyons que ce petit guide vous permettra d'y arriver simplement et sans stress. Sachez que toute l'information dont vous avez besoin est disponible en tout temps sur le site de la FHOSQ (www.fhosq.org). Vous pouvez aussi nous contacter à info@fhosq.org ou au 514-252-3026

Première étape

La première étape consiste à être membre de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec.

Si vous n'êtes pas encore membre vous devez sélectionner cette option sur la page principale de notre site Internet et compléter le processus avant de poursuivre



Votre ensemble ou votre organisation est déjà membre de la Fédération

- Vous devez vous inscrire dans la section réservée aux membres disponible au bas de la page d'accueil de notre site Internet (www.fhosq.org)



- Indiquer votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe

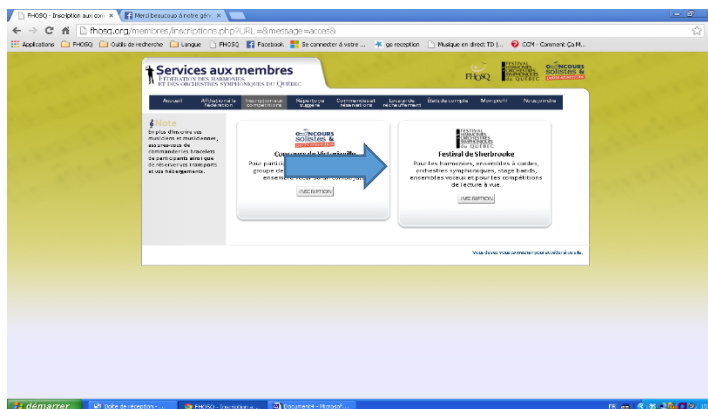


- Si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe, il est possible de le récupérer en cliquant sur ***en demander un nouveau***.



Vous pouvez aussi contacter un membre de l'équipe de la FHOSQ en tout temps par courriel à info@fhosq.org ou au 514-252-3026

- Sélectionner festival de Sherbrooke



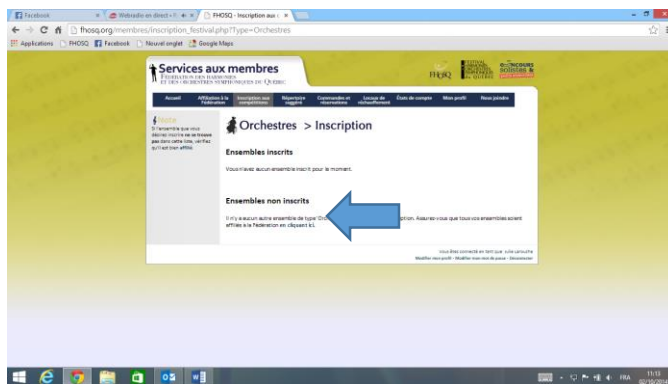
- Sélectionner la catégorie correspondant à votre situation



À cette étape du processus, il ne vous sera pas possible de modifier l'information inscrite une fois passé à la page suivante. Si vous réalisez que vous vous êtes trompé et voulez apporter des modifications, vous devez contacter la Fédération par courriel à info@fhosq.org ou au 514-252-3026. Il est important de ne pas utiliser la flèche de retour de votre navigateur en aucun cas.

Pour les fins d'exemple nous avons choisi de compléter une inscription d'harmonie mais le processus est sensiblement le même pour les autres catégories.

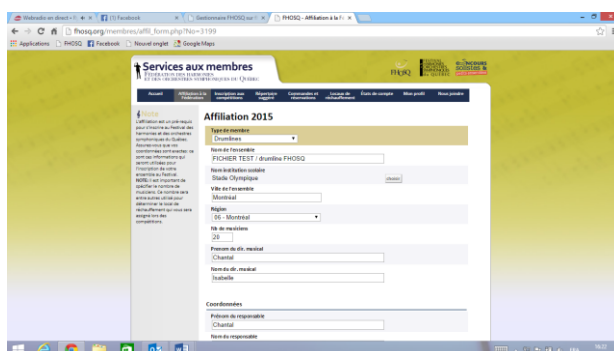
- Pour pouvoir inscrire un ou des ensembles, le processus d'affiliation à la FHOSQ doit être complété



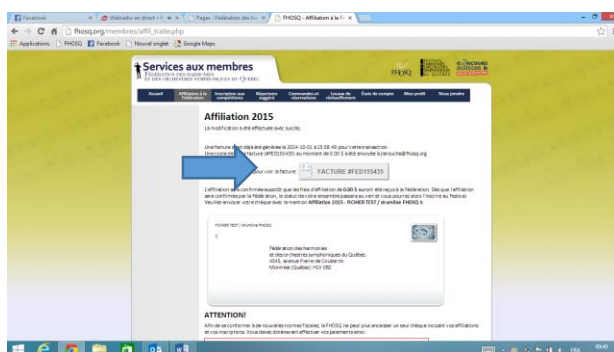
- Choisir le ou les ensembles à affilier



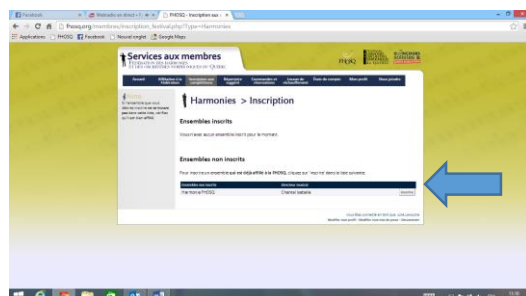
- Compléter le formulaire



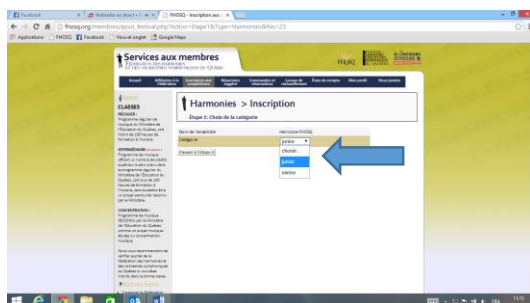
- Une fois terminé, une facture sera émise. Il vous sera possible de faire parvenir le paiement de cette dernière avec votre paiement d'inscription.



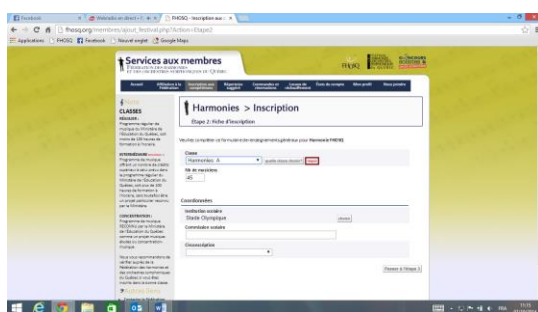
- Vous pouvez maintenant sélectionner l'ensemble à inscrire au Festival



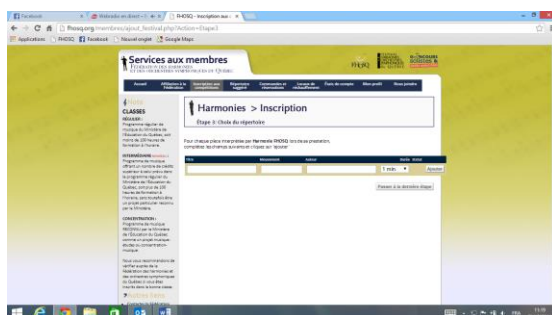
- Puis sa catégorie



- Compléter les renseignements généraux



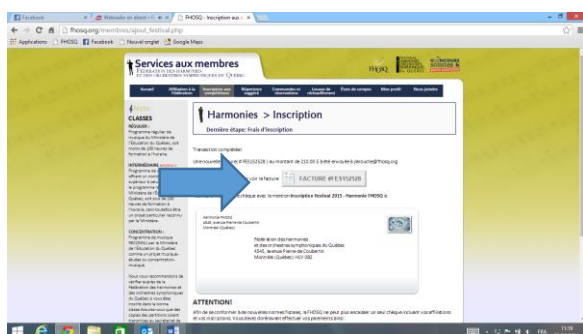
- Indiquer la ou les pièces qui seront interprétées



Vous voici à la dernière étape de l'inscription. Il ne vous reste qu'à imprimer la facture pour compléter le processus avec succès! La date limite pour la réception du paiement ou pour faire parvenir votre demande à votre commission scolaire est fixée au 15 janvier

Le paiement doit être envoyé à l'adresse suivante :

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ)
4545 Pierre-de Coubertin
Montréal, Qc
H1V 0B2



Deuxième étape

La deuxième étape consiste à nous faire parvenir vos partitions. Vous devez envoyer deux copies identifiées au nom de votre établissement ou groupe ainsi que votre catégorie. Si vous vous inscrivez en classes seniors ouvertes et A, en junior A ou en hors compétition, vous devez envoyer trois copies.

L'adresse pour l'envoi est le :

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ)
4545 Pierre-de Coubertin
Montréal, Qc
H1V 0B2

Il est important de noter que le sceau de la poste fait foi de la date d'envoi. Toutes partitions reçues après la **date limite du 1^{er} avril** entraîne automatiquement un transfert de votre groupe dans la catégorie hors concours.

Un groupe faisant partie de la catégorie hors concours, sera tout de même jugé et noté. Il recevra les commentaires des juges mais n'aura pas droit aux bourses le cas échéant.

Troisième étape

Maintenant que vous êtes inscrit et que vous avez fait parvenir vos partitions, il est temps de compléter vos réservations d'hébergement, de bracelets, de repas, de local de réchauffement et de transport. Il est possible de planifier votre déplacement exclusivement en fonction de votre horaire de compétition. Nous aimerions toutefois porter à votre attention le caractère unique du Festival et des multiples opportunités qu'elles offrent aux musiciens. Le comité organisateur met en place une programmation variée de concerts, d'activités, visites de kiosques, cérémonie de remise de bourses et de trophés. Une chance inestimable pour les jeunes de venir vibrer en musique avec ses semblables le temps d'un week end!

- Sélectionner l'onglet **services et réservations** dans la barre en haut de la page d'accueil des services aux membres.



- Sélectionner le service pour lequel vous désirez faire une réservation et suivre les instructions.



Si vous avez des questions en lien avec les réservations de services, vous devez contacter le comité organisateur du festival à pub@festivaldesharmonies.com ou au 819-821-7016

Paiement des factures

Lorsque le processus est terminé, vous devez faire parvenir votre paiement au bureau de la FHOSQ. Pour l'inscription au festival, les bracelets, et tous les services relatifs au Festival, les chèques doivent être libellés au nom du COFHQ. Votre chèque d'affiliation doit quant à lui être fait à la FHOSQ.

**Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ)
4545 Pierre-de-Coubertin
Montréal, Qc
H1V 0B2**

La publication des horaires

Les horaires sont généralement disponibles sur le site Internet de la FHOSQ et du Festival dans la dernière semaine de février. Bien qu'elle ne comporte pas de date d'échéance pour vous, cette étape est cruciale pour nous! Nous vous demandons d'en prendre connaissance dans les plus brefs délais et de nous aviser en cas d'erreur. **PRIÈRE D'AVISER LA FHOSQ AU MOMENT DE L'INSCRIPTION SI DES MUSICIENS FONT PARTIE DE PLUS D'UN ENSEMBLE POUR ÉVITER LES CONFLITS D'HORAIRE.**

<http://fhosq.org/activites/festival-des-harmonies-de-sherbrooke/>

Vous devez porter une attention particulière aux dates suivantes :

Échéancier

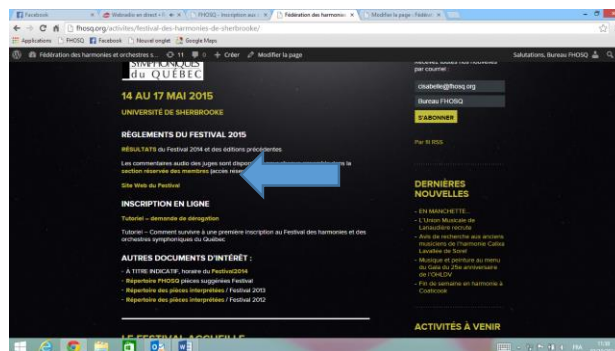
15 janvier Inscriptions

1^{er} avril Envoi des partitions

1^{er} avril Réservation des différents services

Dérogations

Il vous est possible de faire parvenir une demande de dérogation au comité organisateur si nécessaire. Pour ce faire, nous vous invitons à consulter le tutoriel à cet effet disponible sur la page du Festival de notre site Internet <http://fhosq.org/activites/festival-des-harmonies-de-sherbrooke/>



Conditions générales de dérogations – La FHOSQ n'accepte généralement pas plus de trois musiciens d'un niveau scolaire supérieur en dérogation par ensemble. De plus, aucun de ceux-ci ne peut jouer « **1ere chaise** » ni exécuter de solo.

*Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de demander de dérogation pour des musiciens d'un niveau inférieur.

Informations complémentaires :

Le Festival des harmonies et des orchestres symphoniques se tient à l'Université de Sherbrooke situé au 2500 boul. de l'Université, Sherbrooke, Qc, J1K 2R1

Adresse postale (comité organisateur du festival) :

C.P 25007, succursale King, Sherbrooke, Qc, J1J 4K7

pub@festivaldesharmonies.com

<https://www.facebook.com/festivaldesharmonies?fref=ts>

<http://www.festivaldesharmonies.com>



Pour vos besoins en hébergement, vous pouvez consulter le répertoire suivant :

<http://www.destinationsherbrooke.com/fr/visiteurs/ou-dormir/index.aspx>

Vous y êtes presque...

Maintenant que vous avez franchi toutes les étapes d'inscription avec succès, il est temps de se mettre en mode répétition en vue du Festival qui se déroulera du 14 au 17 mai 2015

Visitez souvent notre site Internet et aimez-nous sur Facebook, de l'information y est quotidiennement ajouté.

Nous avons hâte d'entendre les performances de vos musiciens!

Si des questions subsistaient, ou que vous avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter à info@fhosq.org ou au 514-252-3026

L'équipe de la FHOSQ